



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Jeudi 6 mai 2021

**PRESENTS** : 23 titulaires - 1 suppléante votante

BERNAT Georges - BOULET Janine - BOUTTET Ludovic - BRAY Christian - BRUSQ Frédéric - CHAVANNE Pascale - CHERBLAND Henri - CLEMENT Françoise - DAVAL Marius - DEGOUTTE Vincent - FRAISE Dominique - GERY Françoise - GUILLOT Lucien - MANGAVEL Philippe - MATHELIN Sandra - MAYERE Dominique - MIGNERY Dominique - MURON Marie-Christine - PALLANCHE Brigitte - PERROTON Sébastien - PETITBOUT Paul - RATHIER Sébastien - SAPEY Emmanuel - SIMON Frédéric

**ABSENT** :

Gilles FAVREAU

**ABSENTS EXCUSES** :

Philippe DUCREUX (Commune de Luré)

Maxime FLEURY (Commune de Nollieux) suppléé par Janine BOULET (Commune de Nollieux)

**POUVOIRS** : 4

Jean-Claude RAYMOND (Commune de St Germain Laval) a donné pouvoir à Marie-Christine MURON (Commune de St Germain Laval)

Bruno PRADIER (Commune de St Germain Laval) a donné pouvoir à Lucien GUILLOT (Commune de St Germain Laval)

Céline GIRARD (Commune de Pommiers) a donné pouvoir à Henri CHERBLAND (Commune de Pommiers)

Alain GOFFOZ (Commune de St Martin la Sauveté) a donné pouvoir à Marius DAVAL (Commune de St Martin la Sauveté)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Françoise GERY (Commune de St Germain Laval)

**TITULAIRES PRESENTS** : 23

**SUPPLEANT votant** : 1      **POUVOIRS** : 4      **VOTANTS** : 28

---

Après désignation du secrétaire de séance, le président ouvre la séance, fait l'appel des conseillers communautaires et vérifie le quorum.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2021 est approuvé à l'unanimité et sans réserve.

### 1. ECONOMIE

#### 1.1 Autorisation consultation du maître d'œuvre pour les travaux de viabilisation de la zone d'activité des Grandes Terres et du permis d'aménager

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de l'autoriser à lancer la consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre en vue des travaux de viabilisation de la zone d'activité des Grandes Terres.

A l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre et du permis d'aménager en vue des travaux de viabilisation de la zone d'activité des Grandes Terres.

## **2. FINANCES**

### **2.1 Participation financière 2020 de la CCVAI au SCOT LOIRE CENTRE**

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire d'approuver la participation de la CCVAI au SCOT LOIRE CENTRE pour l'année 2020 pour un montant de 1 207,80 € (0,20 € par habitant). Il est précisé que ce montant sert à payer l'adhésion à Epures, les frais d'assurance.

A l'unanimité, l'assemblée approuve la participation de la CCVAI au SCOT LOIRE CENTRE au titre de l'année 2020 pour un montant de 1 207,80 € (0,20 € par habitant).

### **2.2 Remboursement cours de danse et batterie aux élèves « enfants » ayant réglé l'année complète**

Lors du Conseil communautaire du 08.04.21, les élus ont décidé de ne pas facturer les cours du troisième trimestre 2020-2021 pour la danse et la batterie des enfants.

Monsieur le Vice-président précise qu'il s'agit de rembourser le dernier trimestre.

C'est pourquoi, il est demandé aux élus communautaires d'autoriser le remboursement du montant du troisième trimestre aux élèves ayant réglé en début d'année scolaire la totalité des 3 trimestres. Ces remboursements correspondent au montant total de 318 €. (150 € pour la batterie et 168 € pour la danse).

A l'unanimité, l'assemblée accepte que soit effectué le remboursement du dernier trimestre.

### **2.3 Remboursement des cours de danse aux élèves « adultes » ayant réglé l'année complète**

Lors du Conseil communautaire du 18.01.21, les élus ont décidé de ne pas facturer les cours de danse, batterie et chorale des élèves « adultes » tant que les cours ne pourraient pas reprendre en présentiel.

Monsieur le Vice-président précise que certains élèves « adultes » en danse ont réglé en début d'année scolaire la totalité des 3 trimestres.

C'est pourquoi, il est demandé au Conseil communautaire, en fonction de la reprise ou non en mai-juin 2021 des cours de danse adultes en présentiel,

-soit de rembourser le 3<sup>ème</sup> trimestre réglé d'avance par les adultes (correspondant à la somme de 600 €)

-soit de facturer les cours de danse au prorata des cours en présentiel pour le 3<sup>ème</sup> trimestre et dans ce cas, rembourser dans la même proportion ceux ayant payé pour l'année scolaire complète

A l'unanimité, l'assemblée accepte que ne soit pas effectuée les titres sur le 3<sup>ème</sup> trimestre.

### **2.4 Demande de subvention du Syndicat d'Initiative des Vals d'Aix et Isable**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le Syndicat d'Initiative des Vals d'Aix et Isable sollicite le versement d'une subvention pour son projet de géocaching qui sera mis en place sur toutes les communes de la CCVAI d'ici 3 ans (2021-2023).

Monsieur le Vice-président, indique qu'il s'agit de la mise en place des balises dans les différents villages et ce, dans un 1<sup>ère</sup> étape et 2 par village. Le SI a demandé que l'on finance la totalité de l'action y compris frais divers à hauteur de 200 euros et qu'il n'est pas favorable à un paiement global. Il ajoute que le SI aura ainsi le temps de demander une enveloppe cantonale pour l'an prochain.

Il faudrait mettre le lien internet lors du prochain conseil communautaire afin d'épouvoir se connecter.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le versement d'une subvention au SI d'un montant de 500 € pour la mise en œuvre sur l'année 2021 d'une partie du projet de géocaching.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le versement d'une subvention au SI d'un montant de 500 € pour la mise en œuvre sur l'année 2021 d'une partie du projet de géocaching.

### **2.5 Décision modificative - Budget CCVAI**

Le Président expose au conseil communautaire que la mise en place d'une équipe service technique affectée plus particulièrement aux différentes compétences de la CCVAI hors rivière nécessite l'acquisition d'un camion Peugeot Bover Benne. La dépense n'ayant pas été prévue au budget, il convient donc de procéder à l'ajustement suivant :

**INVESTISSEMENT :****DEPENSES****RECETTES**

Matériel divers opération 75 21571	Matériel roulant		20 000.00
Amélioration Installation sport Opération 58 2315	Installation, matériel et outillage divers	20 000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>20 000.00</b>	<b>20 000.00</b>

Le Président ajoute qu'afin que le service rivière perdait trop de temps, une réorganisation des services a été effectuée en créant deux équipes (une technique et une pour la rivière).

L'équipe technique assurera l'entretien des machines si nécessaire de l'équipe rivière, l'approvisionnement des matériels, le ramassage des cartons, l'entretien de la ZA, des chemins intercommunaux.

De ce fait, il est nécessaire d'acquérir un camion benne pour récupérer notamment les cartons. Il sera équipé de ridelles et un attelage. Il s'agit d'un véhicule d'occasion de 21 000 kms.

Le Président a invité le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

A l'unanimité, le conseil communautaire valide l'ajustement des comptes ci-dessus.

### **3 ENFANCE JEUNESSE**

#### **3.1 Fonctionnement du Multi accueil**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que lors de la 1<sup>ère</sup> consultation de la DSP pour le multi accueil, la commission a été obligée de déclarer la procédure infructueuse et qu'une 2<sup>ème</sup> consultation, avec les mêmes conditions, a été relancée.

La 2<sup>ème</sup> consultation a été déclarée infructueuse également, la consultation n'ayant eu aucune réponse.

Comme évoqué lors du conseil communautaire du 8 avril dernier, dans le cas, où cette deuxième consultation s'avérerait de nouveau infructueuse, il sera demandé au conseil communautaire de réfléchir et de faire une proposition sur le mode de fonctionnement à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

Après débat, il est décidé à l'unanimité, de lancer de nouveau une consultation pour une délégation de service public dans le cadre du multi accueil sans la mise en place d'une SEMOP. Une prolongation de la DSP actuelle sera nécessaire.

Arrivée de Monsieur Bruno PRADIER à 21h20

### **4 QUESTIONS DIVERSES**

**Dotation pour les élections :** il faut que les communes aillent récupérer le matériel (masques, gel, visière) mardi à Saint Chamond. Afin d'éviter que chaque commune se déplace, Monsieur le Président propose qu'un élu y aille pour l'ensemble du territoire avec le véhicule de la communauté de communes. Monsieur le maire de Souternon se propose d'aller récupérer ledit matériel pour l'ensemble des communes.

**Chambre d'Agriculture :** elle est venue voir les techniciens de la CCVAI et propose que la récupération des pneus des agriculteurs se fassent sur deux communes (à la déchetterie de Saint Germain Laval et à saint martin La sauveté). Monsieur le Président rappelle qu'un budget de 15 000 euros a été inscrit au budget de 2021.

**CRTE :** le Siel demande que les projets pour les communes soient intégrés dans le CRTE afin que les communes puissent obtenir un financement.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les communes doivent déposer l'ensemble de leurs projets au titre du CRTE et on verra ensuite ce qui sera ou pas retenu.

**Personnel** : Monsieur le président informe l'Assemblée qu'il y a eu 3 embauches en contrat aidé et l'arrivée du responsable des services techniques.

Il rappelle aussi la mise en place de la formation SST in intra pour l'ensemble des communes du territoire les 8 et 9 juillet prochain.

Monsieur FRAISE, Vice-Président indique :

**Tourisme** :

- Roannais tourisme : une nouvelle organisation est mise en place et une demande de reversement de la taxe de séjour est sollicitée par Roannais Tourisme.
- Chemins de randonnées : Il rappelle aux communes qu'elles ont jusqu'au 20 mai 2021 pour vérifier le balisage sur les chemins qui les traversent.

**Course d'orientation** : Monsieur PERROTON indique que sur le site du pet d'âne sur Dancé, les balises sont enlevées car elles se trouvaient dans une zone de chasse et sur une propriété privée. Il souhaite que cet aménagement se finalise et propose de rencontrer la fédération rapidement.

**Parcours de santé** : Monsieur RATHIER propose qu'une base de loisirs soit créer autour de la Sova avec circuit pédestre, équestre, sportif. Projet qui pourrait voir le jour dans 1 ou 2 ans. Un groupe de travail pourrait être mis en place à ce sujet.

Madame CLEMENT ajoute qu'il faudrait se rapprocher du château d'Aix pour leur faire faire des petites plaques pour le codage et ainsi bouger les circuits.

**Culture** : le groupe de travail s'est réuni mardi en présence d'un représentant par commune, les bibliothèques et la médiathèque. Le schéma départemental est fait.

Des échanges il ressort : - voir pour accueil d'auteurs et valoriser notre territoire, forum culturel, pratique musicale avec l'objectif de l'école de musique, utilisation de la maison Boissieu, terre buissonnière, présentation de ce que fait poisson lune.

**Communication** : Il y a un projet de ressortir l'interco fin septembre.

Un groupe de 3-4 personnes va être mis en place en les personnes de Françoise Clément, Henri Cherbland, Dominique Fraise

Madame BOULET (Nollieux) indique que le conteneur à verre est complètement cassé et pose la question de qui doit nettoyer autour.

Monsieur DAVAL, Vice-Président : l'entretien normalement doit être fait par le collecteur. Il faudrait que les services techniques des communes puissent vérifier et passer un coup de balai.

Il est demandé s'il ne serait pas possible de mettre la pression à l'entreprise GUERIN y compris pour les emballages. Ne serait-il pas possible de lui mettre des pénalités.

Monsieur DAVAL, mais nous n'arrivons pas le faire respecter. Il faudrait toujours la présence de quelqu'un et cela est impossible. Attention, un PAV doit être propre autour car sinon cela entraîne un cumul et devient de l'incivilité.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 h 10.

Le prochain conseil communautaire est fixé au Jeudi 17 juin 2021 à 20 h.